



La lettre de veille Institutionnelle

N° 42 – 2 juillet 2019

France Urbaine publie sa deuxième édition d'Observ'Agglo :

France Urbaine, association d'élus regroupant les métropoles françaises, a publié aux côtés de l'Assemblée des Communautés de France (ADCF) et de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) la deuxième édition de Observ'Agglo. Cette étude analyse et cartographie près de 70 indicateurs statistiques, organisés autour de 7 thèmes : démographie, santé, habitat, niveau de vie, cadre de vie, formation et emploi.

En particulier sur l'habitat, l'étude s'étend sur plusieurs indicateurs clés à l'instar de la présence des logements sociaux, du parc locatif ou encore de la répartition spatiale des loyers en France. De plus, un focus est fait sur la vacance des logements en France.

Sur la partie logement, l'étude souligne plusieurs disparités entre les métropoles et le reste de la France mais aussi entre les métropoles elles-mêmes, certaines étant plus actives que d'autres et tirant plus part du développement de l'habitat que d'autres en particulier en Ile-de-France.

On retrouvera cette publication [ici](#).

L'ANAH est-elle en passe de réussir son objectif de rénovation ?

C'est autour de Julien DENORMANDIE et de Valérie MANCRET-TAYLOR, directrice générale de l'ANAH, que le programme « Habiter Mieux » a fait son bilan après plusieurs années de fonctionnement et de travaux. Selon l'ANAH, en 2018, plus de 62 000 logements ont pu bénéficier du programme Habiter Mieux, soit 30% de plus qu'en 2017. Au 1er semestre 2019, plus de 32 000 logements étaient concernés, soit +120% en un an, ce qui devrait permettre d'atteindre l'objectif de 75 000 logements rénovés. Au total, depuis 2011, le programme Habiter Mieux a permis la rénovation

de plus de 300 000 logements et son déploiement connaîtrait une forte progression depuis l'année dernière.

La directrice générale a souligné que 2019 « sera une année de transition [...] marquée par une volonté du gouvernement d'aller vers une massification ». Décliné en deux sous-offres « Habiter Mieux Sérénité » et « Habiter Mieux agilité », le programme « Habiter Mieux » a vocation à accompagner les projets de rénovation tant au niveau financier que via un accompagnement particulier.

L'édition 2019 de l'Observatoire de l'Habitat est parue

C'est à l'occasion du congrès annuel de Villes de France, qui s'est tenu cette année à Albi du 13 au 14 juin, que l'association d'élus, en partenariat avec la Banque des Territoires, Enedis ainsi que l'USH, a dévoilé les résultats de sa nouvelle enquête. Cette étude a pour but de dessiner la cartographie du logement social et privé en lien avec toutes les données statistiques relatives à la démographie, au profil de la population, aux caractéristiques du parc de logement, à l'évolution de la consommation et de la production d'électricité, et aux dynamiques de construction.

Cette étude intègre plus de 916 communes, représentant toutes les communes de 10 000 habitants ou plus de France, réparties sur 363 intercommunalités. Ensemble, ces 363 intercommunalités regroupent près de 47 millions d'habitants soit 73 % de la population de France métropolitaine.

Quatre points saillants ressortent de cette étude :

- Les communes du réseau « Villes de France » sont les mieux dotées en offre locative sociale avec un parc qui représente moins d'un quart des résidences principales. Les villes analysées comptent une part de propriétaires très inférieure à celle de la France et à leur intercommunalité.
- Le vieillissement est moins prononcé dans les villes analysées qu'au niveau national et au niveau intercommunal. Les Villes de France, plutôt jeunes, ont besoin d'adapter les logements aux besoins des jeunes ménages.
- Marquées par une situation face à l'emploi moins favorable, les ménages des villes étudiées ont un niveau de ressources plus faible qu'à l'échelle nationale. Les communes « Villes de France » accueillent davantage de ménages aux ressources faibles que dans le reste du territoire national.
- En matière de loyers, on constate que les loyers privés des villes étudiées sont moins chers qu'à l'échelle nationale et dans les métropoles. En revanche, ils sont un peu plus élevés que dans leurs intercommunalités d'appartenance.

L'étude est disponible [ici](#).

Vers l'inscription de l' « urgence écologique » dans la loi :

Le gouvernement a donné un avis favorable à l'inscription dans la loi du principe de l'urgence écologique, alors que le texte Energie / Climat est en discussion au Parlement. Une mesure directement liée aux annonces du Premier Ministre lors de son discours de Politique Générale.

Cet amendement a notamment été porté par le député Matthieu ORPHELIN (NI – Maine-et-Loire) qui le voit comme « un appel à l'accélération » du processus de changement. Ce n'est cependant pas le cas de l'opposition et notamment de Delphine BATHO (NI – Deux-Sèvres) qui n'y voit « aucune portée autre que symbolique » soulignant qu'il fallait des actions en support des mots prononcés ou inscrits.



Le Haut Conseil pour le climat a rendu son premier rapport :

Le Haut Conseil pour le Climat, fondé en novembre dernier, a rendu son premier rapport public au gouvernement à propos des efforts de la France en matière de lutte contre le changement climatique. Il y souligne le retard de la France dans ce domaine et y formule sept propositions.

En particulier, ce rapport pointe du doigt les émissions liées aux secteurs du transport ainsi que du bâtiment. Les rejets du bâtiment sont en baisse, mais à un rythme trois fois inférieur qu'anticipé par la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC). En cause : des rénovations peu performantes (seulement 5 % d'entre elles ont permis un saut de deux classes énergétiques ou plus), sans exigence de résultat et de contrôle, ainsi qu'un retard dans l'élimination des chauffages les plus carbonés.

Pour Laurence TUBIANA, directrice de la Fondation européenne pour le climat et membre du HCC « *la SNBC doit être remise au cœur des politiques publiques, en s'assurant que chaque loi soit compatible.* ».

Le gouvernement a désormais six mois pour répondre au rapport, devant le Parlement et le Conseil économique, social et environnemental.

Le Premier Ministre veut simplifier les aides à la rénovation :

C'est lors de son discours de Politique Générale survenu mi-juin qu'Edouard PHILIPPE a annoncé que les « *12 prochains mois seront ceux de l'accélération écologique* ». Cette annonce intervenait au lendemain des résultats de l'élection européenne qui ont vu une importante mobilisation en faveur des partis verts.

A propos du logement, le Premier Ministre a en outre demandé une remise à plat des aides et dispositifs à la rénovation énergétique ces dernières étant « *d'une effroyable complexité* » et profitant en priorité aux ménages les plus riches. Le PM a ensuite poursuivi sur le thème du Crédit d'impôt de transition énergétique (CITE) pour lequel le Gouvernement devra proposer une transformation afin d'en faire une aide plus importante et plus efficace pour ceux qui en ont le plus besoin. Sur le dossier des passoires thermiques Edouard PHILIPPE a précisé qu'il était ouvert aux propositions futures des députés (cf. supra).

Dans le cadre des baisses d'impôts proposées par le Président Emmanuel MACRON, le Premier Ministre a précisé que des niches fiscales seraient visées et en particulier les niches « *antiécologiques* » afin de réduire de 5 milliards d'euros la collecte de l'impôt.

Sur le sujet de la taxe d'habitation, Edouard PHILIPPE a confirmé la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour l'ensemble des Français. Les 80% des Français les plus modestes devraient bénéficier dès septembre de la suppression du deuxième tiers de la taxe d'habitation, et leur taxe devra être intégralement supprimée en 2020. Pour les 20% de Français restants, la suppression devrait se déployer sur les trois années suivantes.

Il a enfin souligné la nécessité de rendre au bloc communal un équilibre avec les communes et les intercommunalités sachant que ce sont ces dernières qui sont en charge du logement mais aussi de l'économie circulaire, des réseaux, des infrastructures et de la mixité sociale. Il en a ainsi profité pour annoncer la création prochaine d'un projet de loi « Engagement et Proximité » avec les présidents des groupes du Sénat, et les associations d'élus.

Quel avenir pour le « zéro artificialisation nette » ? :

C'est l'année dernière que le Plan Biodiversité avait fixé l'objectif de « zéro artificialisation nette ». Un an plus tard, à Massy, les Assises nationales de la Biodiversité ont tenté de faire un premier bilan de cette ambition.

A l'heure où le Conseil général de l'environnement et du développement durable juge que 180 ha de terres sont artificialisées chaque jour, et que 40% de cette bétonisation a lieu dans des communes où la population décroît et où une forte proportion de logements est vacante. « Entre 2006 et 2015, l'artificialisation a crû trois fois plus vite que la population » rappelle Stéphanie ANTOINE, directrice générale adjointe de l'Agence française pour la biodiversité.

Depuis, le ministre François DE RUGY a-t-il annoncé la mise en ligne d'un observatoire de l'artificialisation, qui aura lieu cet été. Une feuille de route vers le « zéro artificialisation nette » est également à venir.

Au cours des différents ateliers, les participants ont abordé plusieurs thèmes et notamment sur les critères de définition de l'artificialisation mais aussi des exemples à l'image de la région Occitanie qui a l'intention de porter l'objectif « zéro artificialisation » dans son SRADDET. Pour Fanny GUILLET, chercheuse du Muséum national d'histoire naturelle, « *Mieux vaut limiter autant que possible les impacts plutôt que d'afficher un « zéro perte nette »* ». De fait, certaines communes affichent des résultats positifs à l'image de la commune de la Possession, à la Réunion (33 200 habitants) qui a réussi à augmenter de 1% ses zones naturelles entre 2005 et 2019 en déclassant des zones à urbaniser.

Retrouvez la prochaine Conférence des Villes :

Paris accueillera la prochaine Conférence des Villes le 18 septembre prochain à l'initiative de France Urbaine.

La conférence aura pour thème cette année « L'engagement des villes en actes : solutions et innovations au service des citoyens ».

Les informations sont disponibles [ici](#)

Nîmes pense la ville du futur :

La ville de Nîmes accueille du 7 juin au 19 juillet la cinquième édition de la Biennale Images et Patrimoine.

Cette année, elle se consacrera entre autres sur la ville et son futur. L'occasion de rencontrer de nombreux artistes à l'image de Xi WENLEI ou Liu GANG alors que la Chine est à l'honneur pour cette nouvelle édition.

Les informations sont disponibles [ici](#)